



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

ILE DE LA RÉUNION



## CAP METIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION

Diplôme du ministère de  
l'Éducation nationale  
de Niveau 3 inscrit au RNCP

### LES OBJECTIFS :

Le titulaire du CAP Métiers du plâtre et de l'isolation exerce dans le domaine des bâtiments neufs ou en réhabilitation dans le cadre de la construction de logements, de bureaux, de commerces ou de bâtiments industriels.

Les métiers du plâtre et de l'isolation évoluent régulièrement en fonction des nouvelles réglementations. Notamment dans le cadre de la transition énergétique, elles exigent de construire des bâtiments toujours plus performants. Cela implique la mise sur le marché de produits nouveaux nécessitant une évolution permanente des compétences pour leur mise en œuvre.

En situation professionnelle, le titulaire de ce diplôme pourra :

- assurer la préparation de l'intervention (vérifier les matériels et outillages, préparer l'approvisionnement des matériaux)

- réaliser et contrôler un ouvrage courant (démonter des éléments de second œuvre, implanter un ouvrage, construire des ouvrages en plaques sur ossatures, construire des cloisons en panneaux, faire une isolation, faire des joints, replier le chantier, ...)
- réaliser des travaux spécifiques (monter et utiliser un échafaudage, construire des ouvrages en carreaux de plâtres ou de terre cuite, réaliser des enduits de plâtres, ...)
- assurer la communication autour de son intervention (communiquer avec l'équipe et le responsable, renseigner et transmettre les documents d'intervention)

### LES DÉBOUCHÉS :

Plâtrier, plaquiste

### SUITE DE PARCOURS :

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, sous certaines conditions, de poursuivre des études en bac pro aménagement et finition du bâtiment, en BP (métiers du plâtre et de l'isolation, peintre applicateur de revêtements), CS (ex-MC) plâtrier...

### LES +++ DE LA FORMATION :

Accès possible à l'internat, la restauration  
Aide au petit équipements, permis de conduire.  
Participation à des concours.

**CMA FORMATION**

Centre de Formation de Saint-André

**0262 46 62 00**

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat est inscrite  
auprès de la Préfecture sous le n° d'existence 98 97 022 98 97





## CAP Métiers du plâtre et de l'isolation

### NIVEAU 3

#### PUBLIC ET PRÉ-REQUIS

Contrat d'apprentissage : Jeunes âgés de 16 à 29 ans  
Contrat de professionnalisation : à partir de 18 ans  
Formation continue : Chef d'entreprise, Conjoint, Salarié et Demandeur d'emploi

#### CONDITIONS D'ACCÈS

- Soit jeunes issus de la classe de 3<sup>ème</sup>
- Avoir une entreprise d'accueil

#### EQUIVALENCES PASSERELLES

Pas d'équivalence

Passerelle : CAP du secteur du bâtiment en 1 an

Certification professionnelle reconnue en correspondance totale : RNCP 35319 - Métiers du plâtre et de l'isolation

#### MODALITES ET DÉLAIS D'ACCÈS

Entrée possible tout au long de l'année pour une entrée en formation principalement en août ou en septembre. Intégration en formation dans les trois mois du début du contrat d'apprentissage.

#### PIÈCES À FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION

Dossier de candidature complété

Copie de la pièce d'identité

Curriculum vitae et lettre de motivation

#### TARIFS

Contrat en alternance : prise en charge selon les coûts définis par l'OPCO de l'entreprise formatrice.

Stagiaires de la formation professionnelle : prise en charge possible en fonction du statut et des droits acquis.

Coût de la formation : nous consulter pour devis

Construire des ouvrages en plaques sur ossature

Mettre en œuvre un complexe de doublage

Construire des ouvrages en carreaux de plâtre ou de terre cuite

## CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### BLOCS DE COMPETENCES

- Etude et préparation d'une intervention
- Réalisation et contrôle d'un ouvrage courant
- Réalisation de travaux spécifiques
- Français et Histoire-Géographie - enseignement moral et civique
- Mathématiques - Sciences physiques et chimiques
- Education physique et sportive
- Langue vivante étrangère

#### DURÉE

2 ans en alternance

Durée adaptée en fonction des profils et des situations

#### MODALITES

Présentiel 1 semaine en centre 2 semaines en entreprise

#### MODALITE D'EVALUATION ET CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

Evaluation en fin de formation : ponctuel écrit et oral

Les inscriptions aux examens sont conditionnées à la validation du nombre d'heures de formation effectués en centre.

Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves.

#### MOYENS ET METHODES MOBILISEES

Accompagnement individualisé

Mise en situation de cas concrets avec des apports théoriques et pratiques

Livret d'alternance ; Visite en entreprise

Moyens techniques : salles de formation, salle informatique, plateaux techniques modernes et équipés

Encadrement : formation encadrée par des professeurs de matières techniques et générales, ainsi que par un maître d'apprentissage ou tuteur en entreprise

### VOS CONTACTS AU SERVICE APPRENTISSAGE

Saint-Denis : 0262 21 04 35 - Saint-Pierre : 0262 96 12 40 - Saint-Paul : 0262 45 52 52 - Saint-André : 0262 46 62 00



Accueil et handicap

Pour toute demande relative à des besoins spécifiques notre référent handicap est à votre disposition.

